

Bureau Veritas Exploitation SAS

CAEN
Immeuble Ambassadeur
4 place de Boston
14200 HEROUVILLE-ST-CLAIR France
Téléphone : 02 31 94 55 55
Mail : philippe.malfilatre@fr.bureauveritas.com

A l'attention de M. BAUS EDDY

COMMUNE DE ROTS
PLACE DE LA MAIRIE
14980 ROTS

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

(Article R 1334-19 du Code de la Santé Publique, Norme NF X 46-020)



Intervention du 25/01/2017

Coordonnées du site :
Nom du site : CENTRE D'ANIMATION
Latitude :
Longitude :

Lieu d'intervention : Centre d'animation
-
14980 ROTS

Numéro d'affaire : 6437627
Référence du rapport : 6437627/S1.1.2.R
Rédigé le : 17/02/2017
Par : Philippe MALFILATRE
Date de la commande : 05/12/2016
Périmètre de repérage : Voir §6.1

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT ICERT Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE - Certificat n° CPDI 1748 délivré le 07/12/2016 et valable jusqu'au 06/12/2021. Ce document a été validé par son auteur.

Ce rapport contient 32 pages y compris les annexes.



Signature :

SOMMAIRE

1 CONCLUSIONS.....	3
2 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET INTERVENANTS.....	4
2.1 Parties prenantes.....	4
2.2 Opérateur(s) de repérage.....	4
2.3 Laboratoire(s).....	4
3 DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE.....	5
3.1 Textes Réglementaires.....	5
3.2 Méthodologie de la mission.....	5
3.3 Limites de la mission.....	7
4 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	8
4.1 Informations relatives au bâtiment.....	8
4.2 Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite.....	8
4.3 Écarts par rapport à la norme et aux textes en vigueur.....	8
5 RESULTATS DU REPERAGE.....	9
5.1 Matériaux et produits repérés de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique contenant de l'amiante.....	9
5.2 Matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique ne contenant pas d'amiante.....	10
6 ANNEXES.....	14
6.1 Parties d'immeuble visitées.....	14
6.2 Planche(s) de repérage.....	15
6.3 Photos.....	18
6.4 Attestation et certificat.....	23
6.5 Rapport d'analyses du laboratoire.....	27

1 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique contenant de l'amiante.

Pour la liste des matériaux et produits contenant de l'amiante, se reporter au §5

2 IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET INTERVENANTS

2.1 Parties prenantes

Partie prenante	Société	Adresse	Coordonnées
Commanditaire du repérage	COMMUNE DE ROTS M. EDDY BAUS	PLACE DE LA MAIRIE 14980 ROTS	+33231265054 06.76.73.26.24 +33231262040 mairiederots@wanadoo.fr
Propriétaire	COMMUNE DE ROTS M. EDDY BAUS	PLACE DE LA MAIRIE 14980 ROTS	+33231265054 06.76.73.26.24 +33231262040 mairiederots@wanadoo.fr
Accompagnateur	Mairie de Rots Monsieur Adam		

2.2 Opérateur(s) de repérage

Société	Nom	Organisme de certification	N° de certification*	Date d'obtention de la certification	Date de validité de la certification
Bureau Véritas 790 184675 01126	Philippe Malfilatre	ICERT	CPDI 1748	07/12/2016	06/12/2021

2.3 Laboratoire(s)

Société	N° d'accréditation Cofrac	Adresse	Coordonnées
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord	1- 1593	557, route de Noyelles P.A. du Pommier CS 20013 62110 HENIN-BEAUMONT France	+33 3 21 08 80 20

3 DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, en vue de la démolition de l'immeuble bâti.

3.1 Textes Réglementaires

- Code de la Santé Publique Chapitre IV section 2 – articles R1334-14 à R1334-29-9 et annexe 13-9 selon le Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage en application de l'article R. 1334-22 du Code de la Santé Publique.
- Norme NFX 46-020 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

3.2 Méthodologie de la mission

Ce repérage consiste à identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.

Le repérage est réalisé après évacuation définitive du bâtiment et enlèvement des mobiliers, de manière que tous les composants soient accessibles

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

Matériaux et produits de la liste C :

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toitures et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toiture.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composites, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs....
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciments.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gainés et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gainés et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amianté, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescents. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sols et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
8. Équipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amianté.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amianté, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition ne commence, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau. L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés. Il transmet au laboratoire d'analyse une fiche d'accompagnement.

L'ensemble des prélèvements est réalisé dans le respect du mode opératoire. Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de ces matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

3.3 Limites de la mission

La recherche des matériaux pouvant contenir de l'amiante (MPCA) de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique est réalisée par travaux destructifs d'éléments et/ou de composants, avec prélèvements d'échantillons selon une méthode d'échantillonnage respectant en cela les prescriptions de la norme NF X46-020 et de l'arrêté du 26 juin 2013.

Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante, le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment, son inclusion dans les éléments du bâti et/ ou sa dissimulation par d'autres matériaux (notamment pour ce qui concerne les enduits ciments de rebouchage et de lissage). Certains MPCA de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche conventionnelle : détermination de zones de similitude d'ouvrage et de zones homogènes, fréquence de sondage à l'intérieur de celles-ci.

La mission porte exclusivement sur les parties de bâtiments et les locaux dont la liste est détaillée en annexe « Parties d'immeuble visitées ».

L'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante. Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté. L'intervention ne prend pas en compte dans le présent repérage, cet effet de pollution éventuelle.

Les résultats antérieurs, en matière de repérage d'amiante, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes réglementaires et normatifs.

4 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

4.1 Informations relatives au bâtiment

Bâtiment	Fonction principale	Classement (ERP)	Date du permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications :
Centre d'animation	Autre bâtiment de culture et loisir	Autre	non communiqué	non communiqué

4.2 Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite

Préalablement à l'opération de repérage, les documents suivants nous ont été remis par le propriétaire (ou son mandataire) :

Aucun rapport antérieur ne nous a été communiqué.

Autres documents fournis :

Titre	Référence	Type Document
Plan	Sans	Plan

4.3 Écarts par rapport à la norme et aux textes en vigueur

A la suite de la visite référencée ci-dessus et conformément aux dispositions en vigueur, nous vous informons des conditions spécifiques de notre repérage .

La mission de repérage ne s'est pas déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020 et/ou autres spécifications relatives introduites par les textes réglementaires en vigueur.

Les écarts suivants sont à signaler :

Absence d'informations sur la date de délivrance du permis de construire
Absence d'informations décrivant les produits, matériaux et protections physiques mises en place
Absence de communication des anciens rapports de repérage

5 RESULTATS DU REPERAGE

5.1 Matériaux et produits repérés de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique contenant de l'amiante

Date d'intervention	Matériaux ou produits contenant de l'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD ⁽¹⁾ (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende : (1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré						
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Chaufferie						
26/01/2017	Conduit (BV3AU0640)	fibre-ciment aération basse	Conduit	P (PM14)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Combles						
26/01/2017	Conduit (BV3AU0644)	fibre-ciment	Conduit	SP (PM18)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Cuisine						
26/01/2017	Conduit (BV3AU0644)	fibre-ciment	Conduit	SP (PM18)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Garage et cave						
26/01/2017	Plaque (BV3AU0633)	ondulée en fibre-ciment	Toiture	P (PM7)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Sanitaires						
26/01/2017	Conduit (BV3AU0644)	fibre-ciment	Conduit	P (PM18)	/	Résultat d'analyse

5.2 Matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique ne contenant pas d'amiante

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD ⁽¹⁾ (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende :						
(1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré						
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Classe 1						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	SP (PM20)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0648)	plâtre, peint	Mur	P (PM22)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0650)	peint	Plafond	SP (PM24)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Classe 2						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	SP (PM20)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	SP (PM20)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0650)	peint	Plafond	SP (PM24)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment-Étage : Centre d'animation Classe 3						
26/01/2017	Colle (BV3AU0634)	grise	Plinthe	P (PM8)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0635)	grise	Carrelage, Plancher	P (PM9)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0636)	peint	Mur	P (PM10)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0639)	peint, plâtre	Plafond	SP (PM13)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Faux plafond (BV3AU0638)	fibreux beige, blanc(he)	Plafond	P (PM12)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Joint (BV3AU0637)	bitumineux	Menuiserie	P (PM11)	/	Résultat d'analyse

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD ⁽¹⁾ (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende :						
(1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré						
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Couloir classes						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	SP (PM20)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0649)	plâtre, peint	Mur	P (PM23)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0650)	peint	Plafond	P (PM24)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Couloir préau						
26/01/2017	Enduit (BV3AU0639)	peint, plâtre	Plafond	P (PM13)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Cuisine						
26/01/2017	Colle (BV3AU0641)		Faïence	P (PM15)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0642)	blanche	Plinthe	P (PM16)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0643)	grise	Carrelage, Plancher	P (PM17)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Extérieur						
26/01/2017	Enduit (BV3AU0651)	peint	Façade	P (PM25)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0652)	peint	Façade	P (PM26)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Garage et cave						
26/01/2017	Chape maigre (BV3AU0631)	ciment	Plancher	P (PM5)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0630)	ciment	Mur	P (PM4)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Mastic (BV3AU0632)	compact	Vitrage	P (PM6)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Chambre 2						
26/01/2017	Enduit (BV3AU0627)	plâtre	Mur	P (PM1)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0628)	plâtre	Plafond	P (PM2)	/	Résultat d'analyse

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD ⁽¹⁾ (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende :						
(1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré						
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Combles						
26/01/2017	Isolant (BV3AU0629)	laine de verre et papier bitumineux	Sous-toiture	P (PM3)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Couloir						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Cuisine						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Penderie						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	SP (PM20)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Salle de bains						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > Séjour						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Logement de fonction > WC						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM19)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Sanitaires						
26/01/2017	Colle (BV3AU0641)		Faïence	SP (PM15)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0642)	blanche	Plinthe	SP (PM16)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Colle (BV3AU0643)	grise	Carrelage, Plancher	SP (PM17)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Stockage décors						
26/01/2017	Colle (BV3AU0645)	grise	Carrelage, Plancher	P (PM19)	/	Résultat d'analyse

Date d'intervention	Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante					
	Matériau (Ref. Échantillon)	Description	Composant de la construction	P, D, SP ou SD ⁽¹⁾ (Réf. plan)	Observations	Critère de décision
Légende : (1) : P pour Prélèvement, D pour Déclaré, SP pour Sondage à partir d'un prélèvement et SD pour Sondage à partir d'un Déclaré						
26/01/2017	Colle (BV3AU0646)	grise	Plinthe	P (PM20)	/	Résultat d'analyse
26/01/2017	Enduit (BV3AU0647)	plâtre, peint	Mur	P (PM21)	/	Résultat d'analyse
Bâtiment–Étage : Centre d'animation Toit						
25/01/2017	Ardoise	naturelle	Toiture	D (D1)	/	Ne contient pas d'amiante par nature

6 ANNEXES

6.1 Parties d'immeuble visitées

La présente liste présente les locaux et/ou zones inspectés par l'opérateur dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS.

Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Commentaires
Logement de fonction > Couloir	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Salle de bains	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Cuisine	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > WC	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Séjour	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Penderie	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Chambre 1	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Chambre 2	Réhabilité en 2005
Logement de fonction > Chambre 3	Réhabilité en 2005
Garage et cave	/
Classe 3	/
Couloir préau	/
Chaufferie	Installation de la chaudière en 2002
Cuisine	/
Sanitaires	/
Stockage décors	/
Classe 1	/
Classe 2	/
Combles	/
Extérieur	/
Logement de fonction > Combles	/
Couloir classes	/
Toit	/

6.2 Planche(s) de repérage

Centre d'animation

LEGENDE

Matériaux à base d'amiante

-  Plaques ondulées de type fibres-ciment en toiture Prélèvement PM7
-  Conduit aération basse de type fibres-ciment Prélèvement PM14
-  Conduits aération de type fibres-ciment Prélèvement PM18

Prélèvements ne contenant pas d'amiante suite à une analyse

Loc. Niveau 1	Loc. Niveau 2	MATERIAU	COMPOSANT	CAB	REF_PLAN
Logement de fonction	Chambre 2	Enduit	Mur	BV3AU0627	PM1
Logement de fonction	Chambre 2	Enduit	Plafond	BV3AU0628	PM2
Logement de fonction	Combles	Isolant	Sous-toiture	BV3AU0629	PM3
Garage et cave		Enduit	Mur	BV3AU0630	PM4
Garage et cave		Chape maigre	Plancher	BV3AU0631	PM5
Garage et cave		Mastic	Vitrage	BV3AU0632	PM6
Garage et cave		Plaque	Toiture	BV3AU0633	PM7
Classe 3		Colle	Plinthe	BV3AU0634	PM8
Classe 3		Colle	Carrelage, Pla	BV3AU0635	PM9
Classe 3		Enduit	Mur	BV3AU0636	PM10
Classe 3		Joint	Menuiserie	BV3AU0637	PM11
Classe 3		Faux plafond	Plafond	BV3AU0638	PM12
Couloir préau		Enduit	Plafond	BV3AU0639	PM13
Cuisine		Colle	Faïence	BV3AU0641	PM15
Cuisine		Colle	Plinthe	BV3AU0642	PM16
Cuisine		Colle	Carrelage, Pla	BV3AU0643	PM17
Stockage décors		Colle	Carrelage, Pla	BV3AU0645	PM19
Stockage décors		Colle	Plinthe	BV3AU0646	PM20
Stockage décors		Enduit	Mur	BV3AU0647	PM21
Classe 1		Enduit	Mur	BV3AU0648	PM22
Couloir classes		Enduit	Mur	BV3AU0649	PM23
Couloir classes		Enduit	Plafond	BV3AU0650	PM24
Extérieur		Enduit	Façade	BV3AU0651	PM25
Extérieur		Enduit	Façade	BV3AU0652	PM26

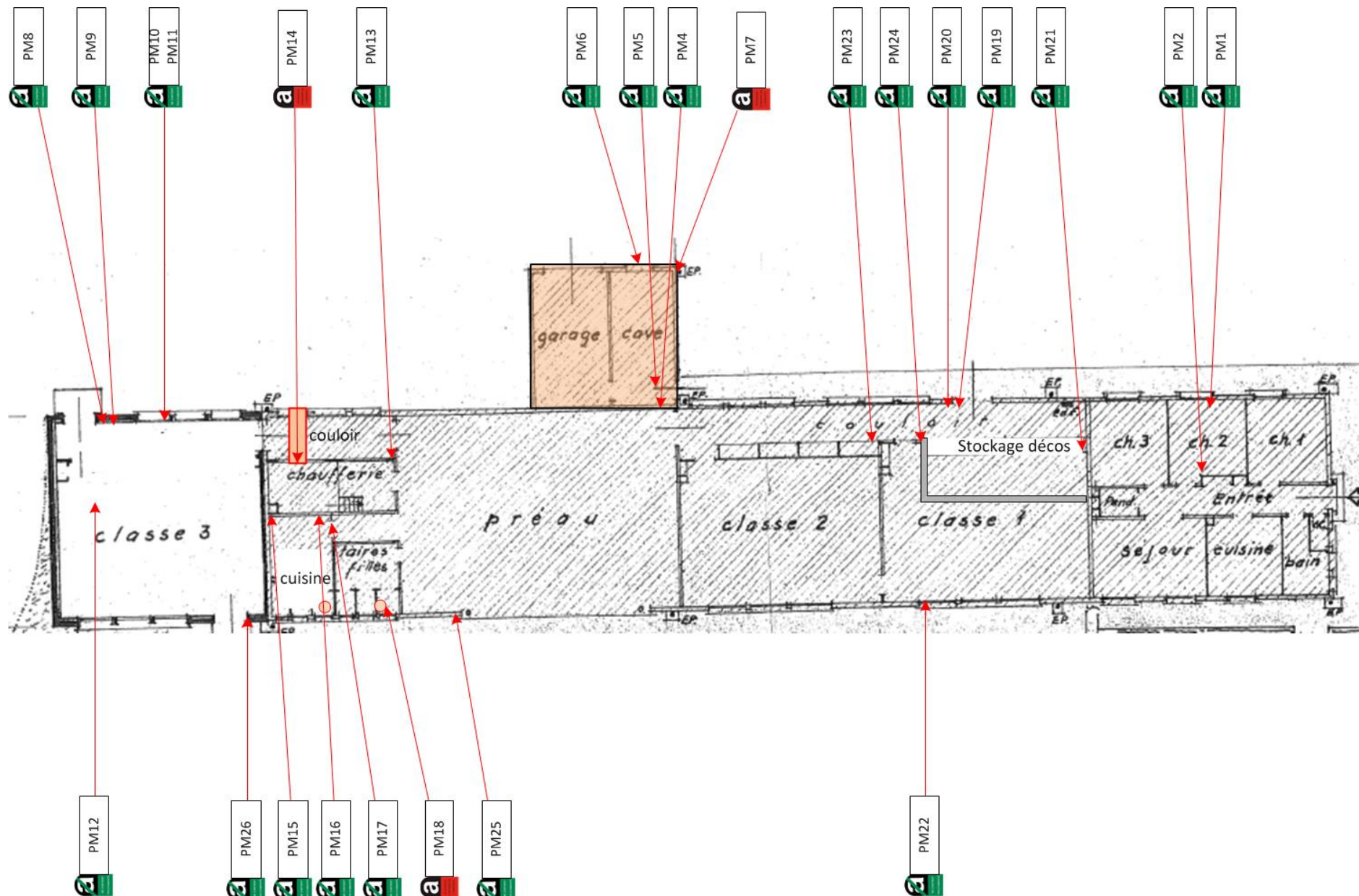


Planche de repérage (la planche de repérage est indissociable du rapport)		
Site : Centre d'animation	Adresse : - 14980 ROTS	Localisation : Logement de fonction
Réalisé par : Philippe MALFILATRE	N° de planche : 1 / 2	

COMBLES

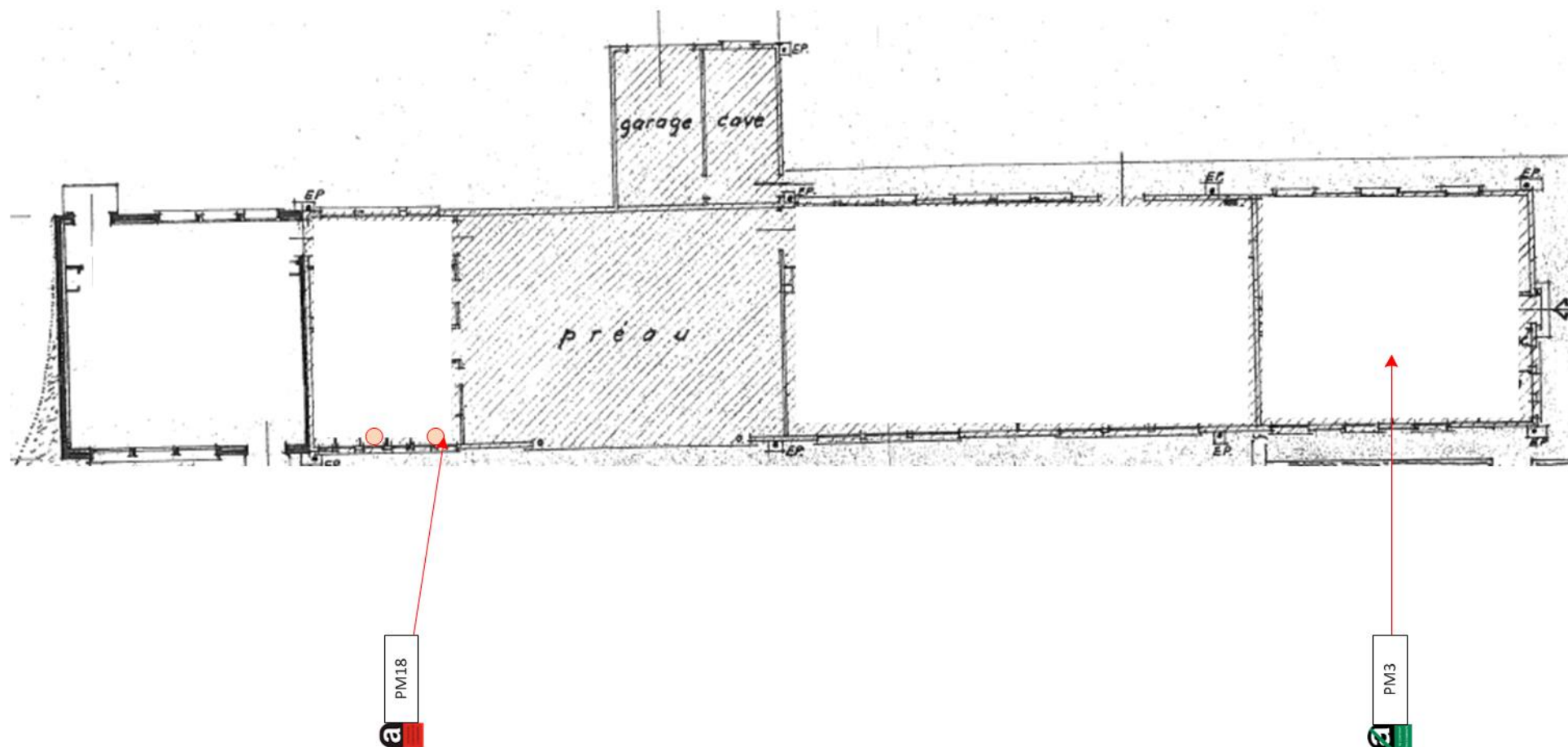


Planche de repérage (la planche de repérage est indissociable du rapport)		
Site : Centre d'animation	Adresse : - 14980 ROTS	Localisation : Logement de fonction > Combles
Réalisé par : Philippe MALFILATRE	N° de planche : 2 / 2	

6.3 Photos



Prélèvement - PM1 : Logement de fonction > Chambre 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM10 : Classe 3 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM11 : Classe 3 - Joint- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM12 : Classe 3 - Faux plafond- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM13 : Couloir préau - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM14 : Chaufferie - Conduit- (Présence d'amiante)



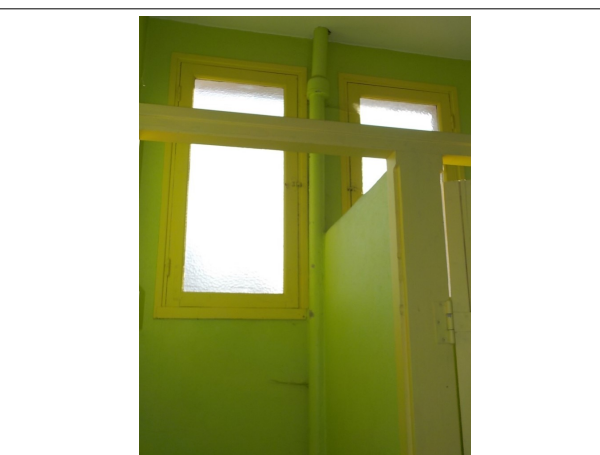
Prélèvement - PM15 : Cuisine - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM16 : Cuisine - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM17 : Cuisine - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM18 : Sanitaires - Conduit- (Présence d'amiante)



SP - PM19 : Logement de fonction > Penderie - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM19 : Stockage décors - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM2 : Logement de fonction > Chambre 2 - Enduit- (Absence d'amiante)



SP - PM20 : Logement de fonction > Penderie - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM20 : Stockage décors - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM21 : Stockage décors - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM22 : Classe 1 - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM23 : Couloir classes - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM24 : Couloir classes - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM25 : Extérieur - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM26 : Extérieur - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM3 : Logement de fonction > Combles - Isolant- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM4 : Garage et cave - Enduit- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM5 : Garage et cave - Chape maigre- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM6 : Garage et cave - Mastic- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM7 : Garage et cave - Plaque- (Présence d'amiante)



Prélèvement - PM8 : Classe 3 - Colle- (Absence d'amiante)



Prélèvement - PM9 : Classe 3 - Colle- (Absence d'amiante)

6.4 Attestation et certificat

Attestation d'assurance :



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **MSIG Insurance Europe AG**, Succursale en France, sis 65 Rue de la Victoire – 75009 PARIS – certifions par la présente que la Société :

BUREAU VERITAS SERVICES France SAS
66 rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET

a souscrit auprès de notre Compagnie, pour le compte de sa filiale :

Bureau Veritas Exploitation SAS
66 Rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET

un contrat d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE** portant le numéro F210.16.0414.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la **RESPONSABILITE CIVILE** pouvant incomber à l'Assuré en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités de diagnostic amiante tels que :

- Diagnostic réglementaire avant travaux ou démolition
- Assistance technique pour travaux de traitement de l'amiante
- Repérage amiante (intégration au DTA ou DT parties privatives)
- Repérage amiante avant/après travaux ou démolition
- Réalisation ou mise à jour du dossier amiante
- Examen visuel après travaux de désamiantage
- Mesures de la concentration des fibres d'amiante dans l'air des immeubles bâtis
- Prélèvement et analyse d'eau afin de rechercher la présence d'amiante en suspension
- Analyse d'échantillons prélevés par l'Assuré
- Mesures d'exposition à l'amiante des travailleurs à leurs postes de travail
- Vérification périodique de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments
- Diagnostic amiante réglementaire de transaction
- Diagnostic amiante sur équipements industriels
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments (décret 2011-610 du 31 mars 2011) : concernant cette dernière mission il est précisé que les garanties s'appliquent y compris lorsque la mission porte sur des démolitions ne comportant pas de déchets amiantés

Mais également analyses et/ou prélèvements d'échantillons, missions de recherche d'amiante, conseil en performance énergétique et/ou toutes missions connexes d'assistance technique et/ou de conseil découlant des missions de diagnostics ci-dessus et y compris les estimations financières liées aux propositions de solutions techniques formulées par l'Assuré.

MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par sinistre** **1 000 000 EUR**

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne



RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PENDANT ET/OU APRES PRESTATION :

Tous dommages confondus (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non), **par année d'assurance** **1 000 000 EUR**

La présente attestation valable du 01/01/2017 au 31/12/2017 à minuit, est délivrée, sous réserve du paiement de la prime d'assurance, pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager la Compagnie au-delà des clauses, termes et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Paris, le 4 janvier 2017

MSIG Insurance Europe AG
65, rue de la Victoire - 75009 Paris
Tél : 01 40 67 42 42 - Fax : 01 40 67 12 34
RCS Paris 753143882 APE 6512Z

MSIG Insurance Europe AG
Succursale en France
65 Rue de la Victoire
75009 Paris
Tel: +33(0)1 40 67 42 42
Fax: +33(0)1 40 67 12 34

RCS Paris 753143882, APE 6512 Z
Siège social: An den Dominikanern 11-27
50668 Cologne
Allemagne

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée, Mme JOURDAIN Mélanie, Chef du Service Patrimoine Normandie, atteste sur l'honneur que Bureau Veritas Exploitation est en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habilitation.

Bureau Veritas Exploitation, dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique.

Bureau Veritas Exploitation, emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du Code de la construction et de l'habilitation.

Bureau Veritas Exploitation, est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du Code de la construction et de l'habilitation.

Bureau Veritas Exploitation, n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents du dossier de diagnostic technique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Bois Guillaume

Le 03/01/2017



Certificat :



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI 1748 Version 002

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur MALFILATRE Philippe

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis

Date d'effet : 07/12/2016 - Date d'expiration : 06/12/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 21/12/2016.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

6.5 Rapport d'analyses du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Philippe MALFILATRE

Immeuble Ambassadeur
4 Place de Boston
BP 62
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-HB-009365-01

Version du : 07/02/2017 23:22

Page 1/5

Dossier N° : 17N002775

Date de réception : 31/01/2017

Date d'analyse : 02/02/2017

Référence Dossier : 1510797868/6437627/S1/1/1_6437627/1/2

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	BV3AU0627 Réf. plan : PM1 Logement de fonction/ Chambre 2/Mur - Enduit - (plâtre)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	BV3AU0628 Réf. plan : PM2 Logement de fonction/ Chambre 2/Plafond - Enduit - (plâtre)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	BV3AU0629 Réf. plan : PM3 Logement de fonction/ Combles/Sous-toiture - Isolant - (laine de verre/et papier bitumineux)	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	BV3AU0630 Réf. plan : PM4 Garage et cave/Mur - Enduit - (ciment)	Matériau dur (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	BV3AU0631 Réf. plan : PM5 Garage et cave/Plancher - Chape maigre - (ciment)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Douai SIRET 529 294 035 00035 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-HB-009365-01

Version du : 07/02/2017 23:22

Page 2/5

Dossier N° : 17N002775

Date de réception : 31/01/2017

Date d'analyse : 02/02/2017

Référence Dossier : 1510797868/6437627/S1/1/1_6437627/1/2

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	BV3AU0632 Réf. plan : PM6 Garage et cave/Vitrage - Mastic - (compact)	Matériau semi-dur de type mastic (beige) (marron) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	BV3AU0633 Réf. plan : PM7 Garage et cave/Toiture - Plaque - (ondulée en fibre-ciment)	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
008	BV3AU0634 Réf. plan : PM8 Classe 3/Plinthe - Colle - (grise)	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir) (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	BV3AU0635 Réf. plan : PM9 Classe 3/Carrelage-Plancher - Colle - (grise)	Matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	BV3AU0636 Réf. plan : PM10 Classe 3/Mur - Enduit - (peint)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (beige) ; matériau de type peinture (jaune)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	BV3AU0637 Réf. plan : PM11 Classe 3/Menuiserie - Joint - (bitumineux)	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	BV3AU0638 Réf. plan : PM12 Classe 3/Plafond - Faux plafond - (fibreux/beige-blanc(he))	Matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Douai SIRET 529 294 035 00035 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-HB-009365-01

Version du : 07/02/2017 23:22

Page 3/5

Dossier N° : 17N002775

Date de réception : 31/01/2017

Date d'analyse : 02/02/2017

Référence Dossier : 1510797868/6437627/S1/1/1_6437627/1/2

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
013	BV3AU0639 Réf. plan : PM13 Couloir préau/Plafond - Enduit - (peint-plâtre)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	BV3AU0640 Réf. plan : PM14 Chaufferie/Conduit - Conduit - (fibre-ciment/aération basse)	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP *	4	-	Fibres d'amiante de type chrysotile, crocidolite
015	BV3AU0641 Réf. plan : PM15 Cuisine/Faïence - Colle	Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type peinture (vert)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	BV3AU0642 Réf. plan : PM16 Cuisine/Plinthe - Colle - (blanche)	Matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	BV3AU0643 Réf. plan : PM17 Cuisine/Carrelage-Plancher - Colle - (grise)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) (rouge) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type colle (jaune) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	BV3AU0644 Réf. plan : PM18 Sanitaires/Conduit - Conduit - (fibre-ciment)	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris) ; matériau de type peinture (vert) + (beige)	MOLP *	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Douai SIRET 529 294 035 00035 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-HB-009365-01

Version du : 07/02/2017 23:22

Page 4/5

Dossier N° : 17N002775

Date de réception : 31/01/2017

Date d'analyse : 02/02/2017

Référence Dossier : 1510797868/6437627/S1/1/1_6437627/1/2

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
019	BV3AU0645 Réf. plan : PM19 Stockage décos/Carrelage-Plancher - Colle - (grise)	Matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	BV3AU0646 Réf. plan : PM20 Stockage décos/Plinthe - Colle - (grise)	Matériau dur de type ciment-colle (beige) (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	BV3AU0647 Réf. plan : PM21 Stockage décos/Mur - Enduit - (plâtre-peint)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (jaune)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022	BV3AU0648 Réf. plan : PM22 Classe 1/Mur - Enduit - (plâtre-peint)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) + (violet)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	BV3AU0649 Réf. plan : PM23 Couloir classes/Mur - Enduit - (plâtre-peint)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (jaune)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
024	BV3AU0650 Réf. plan : PM24 Couloir classes/Plafond - Enduit - (peint)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	BV3AU0651 Réf. plan : PM25 Extérieur/Façade - Enduit - (peint)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
026	BV3AU0652 Réf. plan : PM26 Extérieur/Façade - Enduit - (peint)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCE

Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Douai SIRET 529 294 035 00035 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-HB-009365-01

Version du : 07/02/2017 23:22

Page 5/5

Dossier N° : 17N002775

Date de réception : 31/01/2017

Date d'analyse : 02/02/2017

Référence Dossier : 1510797868/6437627/S1/1/1_6437627/1/2

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme **HSG 248 - Appendice 2**Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

NotForAutomation

Pierre-Denis Vincent
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 HENIN BEAUMONT, FRANCETél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Douai SIRET 529 294 035 00035 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr